

Repères

septembre 2026
n°332

le magazine de la ville de Saran



forum des associations

Samedi 5 septembre 2026



2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

30 juin ➤

La crèche familiale des P'tits Loups a organisé sa fête de fin d'année où les familles étaient invitées à découvrir l'exposition photo retraçant les activités de leurs enfants sur l'année. Des activités ont été proposées pour animer cette journée, qui s'est conclue autour d'un buffet partagé, préparé par les parents.



16 juillet

Pendant tout l'été, la Ville vous a donné rendez-vous au cœur du Parc du château pour participer à des activités sportives gratuites. Ce jeudi matin, un atelier parents-enfants d'éveil corporel était proposé avec l'Ufolep.



Juillet et août

Durant ces 2 mois d'été, ce sont 660 jeunes saranais qui ont été accueillis dans les structures de loisirs (Centre Marcel-Pagnol, Les Parrières, le Bourg et la Caillerette), aux stages sportifs, aux clubs ados et au club mécanique.

8 août

C'est dans une halle Jacques-Mazucca comble que les Septors ont accueilli l'équipe de Cournon d'Auvergne pour préparer leur saison 2026-2027 en Starligue. Au terme d'un match rythmé, ils se sont imposés 40 à 34.



Lors de cette période estivale, synonyme d'épisodes caniculaires, les services municipaux ont été à pied d'œuvre. Ils ont adapté leurs pratiques et sont restés attentifs aux besoins de tous les publics (Foyers Georges Brassens, centres de loisirs, piscine...)





Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

Bonne rentrée à toutes et tous !

En ce mois de septembre, je souhaite à l'ensemble des élèves de notre ville, petits comme grands, ainsi qu'aux équipes de direction, professeurs et personnels, une excellente rentrée 2026.

Soyez certains que la ville de Saran continuera d'agir pour vous assurer les meilleures conditions pour exercer vos missions et permettre aux jeunes Saranais d'apprendre, de s'épanouir et de se construire en tant que futur citoyen et future citoyenne. Dans cet objectif, l'ensemble des services de la Ville œuvre au quotidien que ce soit par une tarification spécifique au quotient familial assurant un soutien à chaque famille, par des activités de loisirs et périscolaires avec des agents qualifiés pour développer un projet éducatif et pédagogique, par l'évolution de la restauration municipale en avançant dans le projet de régie agricole, par le développement de l'école municipale des sports afin d'accueillir davantage de jeunes, par l'adaptation de nos lieux d'accueils et pratiques au réchauffement climatique, par l'accès de la jeunesse à la culture, aux loisirs et à la pratique du sport, et enfin, par la réflexion permanente pour mieux répondre aux besoins et attentes de la jeunesse saranaise.

Le forum des associations : le rendez-vous citoyen des habitants et des associations saranaises.

Le 5 septembre aura lieu la 10^{ème} édition du forum des associations de Saran. En France, avec 2 millions de structures, 20 millions de bénévoles, 1,8 million de salariés, les associations constituent le cœur battant de notre société. Dans le sport, la culture, auprès des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, pour nos enfants, pour la solidarité, pour l'éducation populaire, le rôle des associations est essentiel pour notre pays et unique en Europe.

Pourtant, en octobre dernier, le tissu associatif a tiré la sonnette d'alarme lors d'une journée nationale de mobilisation inédite depuis l'adoption de la loi de 1901, afin de dénoncer une nouvelle baisse des dotations dans le projet gouvernemental de loi de finances. Ainsi, en 2025, selon le Mouvement associatif, près de la moitié des associations ont subi des diminutions de subventions, avec des répercussions sur l'emploi, des difficultés financières et la réduction des activités proposées.

À Saran, la majorité municipale a fait un choix inverse. Depuis plusieurs années, avec mon équipe, nous avons maintenu le conséquent soutien financier, humain et matériel aux associations : chaque année, environ 1,2 million d'euros de subventions sont versés à ces mêmes associations. Ce sont aussi des salles municipales, des locaux et infrastructures, des véhicules, du matériel et une logistique municipale mis au service de la vie associative. C'est, enfin, l'accompagnement des bénévoles, dont je tiens à saluer une nouvelle fois l'engagement, notamment pour animer ce forum, chaque année, très attendu.

Ce samedi 5 septembre, j'aurai également le plaisir d'accueillir les nouvelles Saranaises et les nouveaux Saranais pour leur faire découvrir notre ville à bord des bus municipaux. C'est un moment important pour les membres de la municipalité car il donne à voir comment nous envisageons notre mandat : dans la proximité, l'échange, la disponibilité et la simplicité.

Bien Cordialement
Mathieu Gallois

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directeur de la publication** : Mathieu Gallois, maire.
- **Responsable du service communication** : Simon Picard
- **Rédaction, photographies et mise en pages** :
Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion** : par nos soins.
- **Impression** : Imprimerie Prévost BBV.
- **Tirage** : 10 000 exemplaires.

- **ISSN** : 0153-7016
- **Dépôt légal** : septembre 2026
- **Numéros de licence** : 1/PLATESV-R-2025-000020 (Médiathèque)
PLATESV-R-2025-000029 (Salle des fêtes) - 2/PLATESV-R-2025-000030 -
3/PLATESV-R-2025-000027
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Actus	p.4
Actus jeunesse	p.8
On en parle	p.9
Menus	p.10
Association	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Ici...	p.18
...et là	p.19
Espace public	p.20
Vie visage	p.21
Tribunes politiques	p.22
Dans le rétro	p.23
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr





TAXE FONCIÈRE



Des taux communaux identiques mais une revalorisation nationale et une correction localisée

Propriétaire ? votre taxe foncière va sans doute augmenter en 2026. Explications...

Les 33 millions de propriétaires français vont recevoir dans le mois de septembre leur avis de taxe sur le foncier bâti. Et ils vont remarquer qu'elle va, cette année encore, augmenter. **Pourtant, les taux communaux, approuvés en conseil municipal, sont restés une fois de plus, inchangés.**

Outre la revalorisation nationale (+1 %), la hausse de la taxe foncière va également impacter (+63 €) plus de 7 millions de logements, par le biais d'une **correction administrative visant à régulariser les logements qui seraient sous évalués concernant certains éléments de confort** (alimentation en eau, électricité, chauffage, sanitaires ...).

Une revalorisation automatique des bases confirmée

Le mécanisme est désormais connu des contribuables, mais il reste douloureux. Pour l'année à venir, **l'augmentation de la taxe foncière 2026, décidé par le gouvernement s'établit à +1 %.**

Ce chiffre correspond à la revalorisation annuelle des valeurs locatives cadastrales, le socle de calcul de l'impôt, qui est indexée sur l'Indice des prix à la consommation harmonisée (IPCH) de novembre 2025. Cette hausse s'applique de plein droit à l'ensemble des biens immobiliers bâtis en France, indépendamment des décisions politiques de votre mairie.

Une correction administrative ciblée

Nouveauté cette année, La DRFiP sollicite les communes pour une opération de fiabilisation des bases foncières afin de **corriger les omissions cadastrales datant des années 1970**. Ainsi dans la dernière déclaration, il convenait de prendre en compte les éléments de confort comme les lavabos, la douche ou la baignoire qui sont déclarés en mètres carrés fictifs par équipement non déclaré.

Auparavant, les fichiers utilisés pour calculer la taxe dataient parfois des années 1970 et n'enregistraient pas toujours la présence d'éléments devenus standards : eau courante, électricité, sanitaires ou chauffage. La réforme de la taxe foncière 2026 consiste donc à **réévaluer la valeur locative cadastrale pour ces logements mal estimés**, dans un souci d'équité par rapport aux autres logements déclarant leurs installations.

Le Gouvernement justifie cette décision par une contrainte budgétaire, inscrite au budget 2026. Bercy quant à lui, explique que l'opération doit générer des recettes supplémentaires pour les collectivités locales. Communes, intercommunalités et départements doivent bénéficier de ces ressources pour financer services et investissements locaux.

À Saran, l'estimation (sur la base de l'année 2024) **concerne près de 800 « éléments de confort » manquants** (sur près de 8 000 habitations imposables). Ce qui représenterait 93 898 € de bases supplémentaires, valorisés à hauteur de 59 144 € au taux de 48,26 %.

À Saran, un taux communal inchangé

Après la suppression de la taxe d'habitation en 2023, la commune ne perçoit plus que la taxe foncière. **Depuis 2010, les taux d'imposition communaux sont inchangés.**

Malgré les contraintes budgétaires pour faire face à la hausse des prix, notamment ceux de l'énergie, et la perte de ressources dues à la suppression de la taxe d'habitation qui lui revenait, **Saran présente aujourd'hui le taux le moins élevé de taxe foncière de toutes les villes de +10 000 habitants de la métropole.**

« Nous sommes conscients que cette hausse nationale pèse sur les familles, dit Sylvie Dubois, Adjointe au maire, déléguée aux finances. Alors malgré un budget municipal serré, nous tenons à ne pas impacter encore plus leur quotidien, tout en maintenant un service public de qualité et de prestations accessibles à tous. »



FEU D'ARTIFICE

Soirée de Clôture de la Guinguette du Château

Le feu d'artifice du 13 juillet est reprogrammé le samedi 26 septembre à 20h30, autour de l'étang du Château.

Cette soirée sera également l'occasion de clore la saison de la Guinguette du Château. La soirée sera ponctuée d'animations pour petits et grands !

Programme :

- > **À partir de 16h** : Ouverture du bar et des structures gonflables (réservés aux enfants, sous la responsabilité des parents).
- > **19h à 22h** : Ouverture de la restauration de la Guinguette du Château.
- > **20h30** : Feu d'artifice (aux abords de l'étang), tiré par la société Feu de Loire.
- > **21h à 00h** : Soirée dansante, par Pascal l'animation.

Attention : la plaine du kiosque est réservée pour le feu d'artifice.

Parkings accessibles : autour de la mairie, de la salle des fêtes et des commerces.



UNE NOUVELLE PHASE DE MODIFICATION POUR LE PLUM MÉTROPOLITAIN

Du 8 septembre au 15 octobre, Orléans Métropole lance une nouvelle phase de consultation publique sur la modification de son Plan Local d'Urbanisme.

Pour participer :

- en ligne (www.orleansmetropole.fr),
- par mail (plum@orleans-metropole.fr),
- par lettre déposée sur registre, lors des permanences dans les mairies ou mairies annexes des communes concernées,
- par courrier (siège d'Orléans Métropole ou dans les permanences).

Permanence à la mairie de Saran, le mardi

8 septembre, de 13h30 à 16h30. Ce sera l'occasion idéale de poser des questions, exprimer des préoccupations et contribuer activement à la construction du futur urbain de notre territoire.

Infos : www.orleans-metropole.fr



DANS LE CADRE DE LA
**JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA PAIX 2026**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Mercredi 23 septembre 2026

Instituée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, la journée de la Paix est célébrée chaque année le 21 septembre. Elle se traduit par un appel à la non-violence et un cessez-le-feu partout dans le monde.

Afin de s'associer à cette action, la Ville de Saran propose, pour la 4^{ème} année consécutive, un temps d'animations autour de projection, d'échanges, d'ateliers, d'expositions ...

Programme :

- > **de 14h à 18h** : Stands, ateliers, animations...
- Aire de jeux du Parc du Château de l'Étang
- > **19h30** : Projection du film "La bombe et nous", suivi d'un échange avec le réalisateur Xavier-Marie Bonnot.
- Cinémas Pathé de Saran
- Gratuit, sur inscriptions obligatoires via la billetterie en ligne, www.saran.fr
- Tout public



CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE

Changement des baies vitrées, pose de film anti UV, travaux de rénovation (peinture, carrelage...), audit du bâtiment et vidange complète des bassins.

Coût : 205 000 €

Fermeture pour travaux :
du 31 août au 18 octobre
Dates des inscriptions aux activités :
du 12 au 18 octobre

DOJO

Travaux de réfection de l'étanchéité du bâtiment, prévus en octobre.

Coût : 160 000 €

VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES DE SARAN

École maternelle des Sablonnières

Végétalisation de la cour, changement des sols souples et installation d'une ombrière au-dessus du bac à sable.

Coût : 50 000 €

École élémentaire du Bourg

Installation de panneaux occultant en bois, d'un sol souple couleur claire pour limiter les phénomènes de températures élevées. Création d'un théâtre de verdure et de jardinières et installation de tables et de bancs, avec engazonnement.

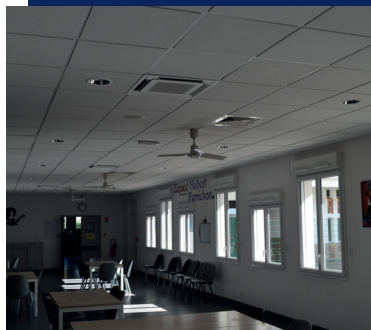
Coût : 175 000 €

Dans la continuité des travaux entrepris depuis le printemps, cinq arbres seront plantés à l'école maternelle des Sablonnières et une dizaine à l'école élémentaire du Bourg dès cet automne. Les travaux de végétalisation des autres écoles saranaises se poursuivront sur l'année 2027.

FOYER GEORGES-BRASSENS

Climatisation de tous les espaces communs.

Coût : 70 000 €



ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Rénovation de la chaufferie.

Coût : 42 000 €

CARREFOUR ENTRE LA RUE DES SABLONNIÈRES ET LA RUE JACQUES-PRÉVERT

Des travaux de réaménagement ont été réalisés au mois de juillet par Orléans Métropole.

Objectifs :

- **Sécuriser le carrefour** en permettant une meilleure visibilité et en limitant la vitesse de circulation, remplacer l'éclairage public et créer une voie de service.
- **Créer plus de 1000 m² d'espaces végétalisés** afin de désimperméabiliser une partie du sol du carrefour et de développer un îlot de fraîcheur sur un site jusqu'alors très minéral.

Les travaux de voiries étant maintenant achevés, les travaux paysagers réalisés par les services municipaux débuteront au mois de septembre



REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

FERMETURE DE LA RUE DU BOURG

Depuis le 17 août, pour une durée de 4 semaines (14 septembre).

Tronçon entre la rue de l'Orme au coin et la rue de la Source Saint-Martin



Déviations

- > depuis le rond point de l'enfer : Rue du Lac
 - > depuis la rue du Bourg : rue de la Médecinerie (rue du Lac)
- Accès aux commerces et riverains maintenu.

ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

CENTRES DE LOISIRS, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, VACANCES SCOLAIRES :

Réservations obligatoires (en mairie ou de son espace famille), en tenant compte des dates limites.

Pas d'accueil possible sans réservation ! Une Présence sans réservation = majoration tarifaire de 50 %.

ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT (activités sportives extra-scolaires le soir et le mercredi, du CP au CM2 :

Inscriptions en mairie (selon places disponibles), avec reprise des cours 7 septembre (le 2 novembre pour la natation).

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE :

Inscriptions des nouveaux élèves en mairie, jusqu'au 14 septembre avec reprise des cours le 14 septembre.

Sans oublier les portes ouvertes de l'École de Musique, le 5 septembre, de 14h à 16h.

+ D'INFOS

Rendez-vous au **Forum des associations, le samedi 5 septembre 2026 sur l'esplanade de la Mairie** (Mairie ouverte toute la journée pour procéder à vos inscriptions/ réservations en temps réel et selon les places disponibles).

LES VACANCES D'AUTOMNE DU 19 AU 30 OCTOBRE 2026 RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT...

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL (3 À 8 ANS) ET BASE DE LA CAILLERETTE (9 À 14 ANS)

Réservations jusqu'au 26 septembre 2026

LES STAGES SPORTIFS « MULTI-SPORTS » (DU CE1 À LA 5ÈME)

Du 19 au 23 octobre **réservations jusqu'au 26 septembre**

Du 26 au 30 octobre **réservations jusqu'au 3 octobre**

LES RELAIS DE QUARTIER : Vilpot enfance (7/11 ans) / Vilpot Ados (12/17 ans) / Club méca (12/25 ans)

Pas de réservation mais demande d'adhésion jeunesse obligatoire (10€ pour 2026/2027)

POUR RAPPEL !

DÉCLOISONNEMENT DES CENTRES DE LOISIRS

Les accueils de loisirs fonctionnent tout au long de l'année scolaire (les mercredis, les vacances d'automne, d'hiver, de février, du printemps et juillet/août). Les enfants sont accueillis sur des sites différents selon leurs ages.

- **3/4 ans :** centre Marcel Pagnol,
- **5 ans :** école maternelle des Parrières,
- **6/7 ans :** centre Marcel Pagnol,
- **8 ans et plus :** école élémentaire du Bourg (mercredi uniquement).

+ D'INFOS

02 38 79 01 31 - Centre maternel

02 38 79 01 32 - Centre élémentaire



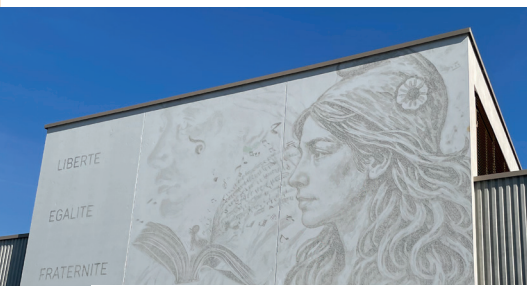
ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ UNE AIDE AUX DEVOIRS POUR LES COLLÉGIENS

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) s'appuie sur une charte nationale élaborée et agréée par l'État, le Département, la CAF et l'Éducation Nationale. Ces ateliers, encadrés par deux intervenants de la ville de Saran proposent des temps d'accompagnement à la scolarité et des conseils aux collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ces séances se déroulent en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés pour acquérir confiance, méthodes et autonomie.

Les ateliers débutent le lundi 28 septembre, à la Base de la Caillerette (95 rue de la poterie), de 17h à 19h

- Lundi et jeudi pour les élèves du collège Montjoie
 - Mardi et vendredi pour les élèves du collège Pelletier
- Les conditions à remplir : être Saranais-e, être scolarisé-e aux collèges cités et avoir son adhésion jeunesse obligatoire.

+ D'INFOS 02 38 80 34 18



COLLÈGE MONTJOIE

UNE RENTRÉE DANS ses nouveaux habits

L'établissement scolaire requalifié propose un nouveau cadre de vie et de travail très agréable. Ainsi qu'une nouvelle esthétique. Il est lumineux, moderne et source de bien-être pour tous.

Le collège connaît une seconde jeunesse en cette rentrée 2026. L'établissement, **construit en 1972**, n'était plus adapté aux besoins d'aujourd'hui. Il vient de bénéficier d'un lifting complet. Qui comprend sa restructuration, son extension et sa rénovation. **Synonymes de modernité, d'esthétisme et de nouvelles fonctionnalités.** « C'était un chantier important et très original, explique Antoine Skarbek, architecte-concepteur. En termes qualitatifs, nous sommes arrivés à ce qu'on voulait. C'est une chance, un luxe et une fierté de réaliser ce genre de projet ». Chrystelle Danne, nouvelle principale du collège, est ravie : « Je prends mes fonctions dans de très bonnes conditions. Dans un collège qui tourne bien et a un gros potentiel. Il s'agit d'un bel établissement, qui présente un cadre agréable pour démarrer une nouvelle aventure. La nouvelle version favorise les conditions de travail pour les personnels et les élèves et permet d'améliorer le climat scolaire ».

Le collège Montjoie qui **accueille en cette rentrée 655 élèves**, a vu sa capacité fonctionnelle portée à 700. « C'est une très belle avancée pour la vie du collège, complète Paula Houry, qui après cinq ans à Saran, poursuit sa carrière comme principale dans un établissement orléanais. Il est en harmonie avec son environnement ».

Lumière, douceur, écologie

La transformation opérée valorise la lumière naturelle et met l'accent sur la douceur : choix des couleurs, effet d'ondes sur le mur du réfectoire... Montjoie c'est dorénavant une signature visuelle forte, avec **son aile géante blanche en guise de préau**. Cet auvent circulaire, qui unifie les bâtiments et fluidifie la circulation des personnes, donne du sens à tout le bâtiment. Il présente une trame de poteaux qui accentue l'aspect cinétique en trouvant également un côté pratique en dissimulant l'évacuation des eaux pluviales

à l'intérieur des colonnes. Autre élément singulier et novateur : **la fresque murale en façade qui illustre Marianne et les valeurs de la République.**

Le collège a fait l'objet d'une rénovation énergétique et thermique complète. La version 2026 de l'établissement secondaire, c'est aussi **la création d'un jardin paysager, d'un amphithéâtre externe...** À noter que les élèves ont bénéficié dès avril du **nouveau restaurant scolaire, doté d'un self participatif**. Il constitue une réussite : plus d'autonomie des élèves, moins de gaspillage.

Le collège, qui a connu une première rénovation en 1997, entre donc dans une nouvelle ère. Cet aménagement d'envergure d'un coût de 5,5 millions d'euros a été porté par le Conseil Départemental.

• **Didier Colin**





Restauration municipale Septembre

Les menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des approvisionnements.

Menu végétarien

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Salade iceberg
Lasagnes végétariennes
Kiri bio
Pain bio
Purée de fruits

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

Pommes de terre et crudités vinaigrette
Pépites de poisson meunière
Nuggets de blé
Purée de carottes bio
Emmental
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 3 SEPTEMBRE

Concombre
Rôti de bœuf bio
Omelette bio
Frites
Pain bio
Fromage blanc aromatisé bio

Menu végétarien

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Pastèque
Gratin macaroni bio
Croc'lait
Pain bio
Glace

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Salade
Filet de merlu à la crème de légumes
Nuggets de blé
Pommes de terre vapeur
Pain bio
Yaourt aromatisé bio

MARDI 8 SEPTEMBRE

Taboulé bio
Sauté de veau bio sauce cumin
Mélange céréales et graines bio
Carottes bio
Brie
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Carottes râpées bio
Émincé de porc bio mariné
Riz basmati bio
Lentilles vertes bio
Pain au maïs
Crème dessert bio vanille

JEUDI 10 SEPTEMBRE

Betteraves bio et maïs bio
Rôti de dinde sauce thaï
Omelette bio
Chou fleur bio
Chanteneige
Pain bio
Fruit de saison

Menu végétarien

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Melon
Légumes couscous végétarien aux pois chiches
Semoule bio
Pain bio
Tome blanche Purée de fruits

Menu végétarien

LUNDI 14 SEPTEMBRE

Tomates, concombres
Omelette bio
Purée de pommes de terre
Pain bio
Fromage blanc bio

MARDI 15 SEPTEMBRE

Taboulé bio
Sauté de bœuf bio
Polenta bio au fromage
Brocolis bio
Pain bio
Petits suisses aromatisés bio

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Salade de riz bio niçoise
Salade de riz crudités
Cuisse de poulet
Gratin de céréales
Haricots verts
Fromage à la coupe
Pain bio
Fruit de saison

Menu végétarien

JEUDI 17 SEPTEMBRE

Salade coleslaw bio
Gratin de pâtes bio semi-complètes
Fromage à tartiner bio
Pain bio
Gâteau au chocolat

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Salade de pommes de terre aux dés de fromage
Cabillaud
Nuggets de blé
Riz bio
Pain aux céréales
Fruit de saison

LUNDI 21 SEPTEMBRE

Carottes râpées bio
Sauté de dinde
Boulgour bio aux légumes
Beignets de courgettes
Fromage à tartiner bio
Pain de campagne

MARDI 22 SEPTEMBRE

Radis beurre
Saucisse chipolata
Saucisse végétale
Lentilles vertes bio
Pain bio
Yaourt aromatisé bio

Menu végétarien

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Macédoine de légumes
Quiche maison aux légumes
Salade
Pain bio
Fromage blanc bio nature
Fruit de saison

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Salade et dés de mimolette
Émincé de bœuf bio
Œufs durs béchamel
Chou fleur bio
Pain bio
Glace

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Salade de pâtes bio aux crudités
Poisson du jour
Nuggets de blé
Épinards bio
Fromage à la coupe
Pain bio
Fruit de saison

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Betteraves bio
Colin
Nuggets de blé
Brocolis bio
Pain bio
Crème dessert bio chocolat

Menu végétarien

MARDI 29 SEPTEMBRE

Duo de carottes et céleri bio
Haricots rouges sauce tomate chili
Riz bio
Fromage à la coupe
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 30 SEPTEMBRE

Salade aux billes de mozzarella
Rôti de bœuf bio
Riz basmati bio
Purée de pois cassés bio
Pain bio
Île flottante

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

Pommes de terre vinaigrette
Sauté de porc bio
Omelette bio
Haricots beurre
Fromage à la coupe
Pain aux céréales
Fruit de saison

Menu végétarien

VENDREDI 2 OCTOBRE

Haricots verts vinaigrette
Gratin de céréales
Fromage à tartiner bio
Pain bio
Purée de fruits





© Thomas Andrien



© Lara Herbinia

UNE SAISON INÉDITE POUR LE THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre, cirque, danse et art numérique, mime, chanson française et musique électro... Pour sa première saison à la tête du TTN, Tiphaine Guitton et toute son équipe ont conçu une programmation des plus diversifiées à même de séduire tous les publics. Premier rendez-vous, le mardi 15 septembre, avec la présentation publique de la saison 2026-2027.



© Thierry Rajic

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas au Théâtre de la Tête Noire.

Après avoir fondé et dirigé le TTN pendant 40 ans, **le metteur en scène Patrice Douchet, a en effet transmis le relais à Tiphaine Guitton**, comédienne, autrice et ex-directrice de La PeTiTe CompAgnie. C'est avec l'ensemble de l'équipe que la nouvelle directrice du TTN a ainsi conçue la programmation de cette saison 2026-2027. « **Nous défendons la culture haut et fort.** La culture pour toutes et tous. On se doit de garder un niveau d'exigence. Notre rôle est de donner de l'énergie, de fédérer, de donner du joyeux et de créer du lien » explique Tiphaine Guitton, « tout en maintenant le trait de reconnaissance du TTN autour des écritures contemporaines ».

La saison 2026-2027 propose au total **vingt spectacles**, dont bon nombre accessibles à tous les âges. Il y aura donc 50 levers de rideau (plusieurs représentations), dont une création théâtrale du TTN : « Petit Parleur » (texte Fabien Arca, mise en scène Tiphaine Guitton). Autant de spectacles « qui parlent de notre monde d'un point de vue social, climatique ou familial ». **Des sujets « parfois graves, mais souvent traités avec humour ou poésie ».** Une programmation qui relève du tour de force, dans un

contexte marqué par les difficultés financières de la culture au niveau national. Au TTN « la baisse des subventions est toujours d'actualité, à l'exception de la mairie de Saran, exemplaire, qui ne déroge pas à son soutien indéfectible » souligne la directrice.

Des spectacles particulièrement attendus

Coup d'envoi à 2026-2027, **la soirée de présentation de la saison, le mardi 15 septembre à 19h**, au TTN. (Ouvert à tous sur réservation). Une soirée ponctuée par le concert de Juliette Magnevasoa, jeune chanteuse malgache à la voix douce et intense.

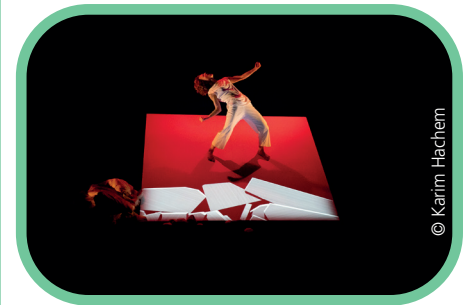


© Emmy Lou

Ce premier semestre réserve de nombreux temps forts. À commencer par « Fils de bâtard », spectacle de la Compagnie Maps (dès 15 ans) présenté le 8 octobre, où le périple d'un fils qui part à travers le monde à la recherche d'un père disparu depuis 15 ans. Le 13 novembre, dans le cadre des « **Leçons de l'histoire** » dédiées **aux 90 ans du Front Populaire**, la Ville de Saran en partenariat avec le

TTN présente « Amazonia », spectacle de la Compagnie Grand angle & la FACT asbi (à partir de 14 ans, sur réservation). Une histoire librement inspirée de faits divers,

où face à la violence sociale que subissent des milliers de salariés, un homme se dresse, héros des temps modernes. De la



© Karim Hachem

naissance de son engagement à sa quête de justice, c'est tout le cheminement de cette lutte sociale qui est évoqué.

D'autres grands rendez-vous jalonnent la saison 2026-2027.

En premier lieu, « Drache nationale », spectacle de théâtre et jonglage de la Compagnie Anoraks, présenté le 7 janvier, en partenariat avec la Scène Nationale d'Orléans. Et aussi, le chanteur Dick Annegarn et ses chansons agricoles (16 janvier), sans oublier « Le Chœur des femmes », spectacle de la Compagnie Actes Uniques, d'après le texte de Martin Winckler présenté le 18 mars, dans le cadre du festival Festiv'Elles.

Enfin, au cours du premier semestre 2027, les Saranais seront conviés avec « Toutes les choses géniales » à une aventure inédite de théâtre participatif.

• **Arnaud Guilhem**

Renseignements et réservations
www.theatre-tete-noire.com



Dossier réalisé par Didier Colin

Orléans Métropole

Bilan, attentes et perspectives

L'intercommunalité a connu un tournant majeur en 2017 lorsque de nombreuses compétences municipales ont basculé dans le giron métropolitain : la voirie, l'eau potable, le plan local d'urbanisme, l'espace public... Synonymes pour la ville de perte d'autonomie et de pouvoir de décision. Même si une grande majorité des actions de l'instance sont approuvées par les élus saranais, il demeure plusieurs sujets de discordance : la réfection des rues saranaises en mauvais état, l'amélioration du réseau de bus, le projet des mails...

Mathieu Gallois, maire de Saran et conseiller métropolitain :

« Plusieurs de nos propositions ont abouti »

Repères : Quelle part a pris Saran dans le fonctionnement de la Métropole pendant l'exercice 2020-2026 ?

Mathieu Gallois : Tout d'abord, il faut souligner que sur la précédente mandature, Saran s'est pleinement investi dans la coopération intercommunale, même si nous n'aurions pas fait les mêmes choix ni affiché les mêmes priorités. Nous avons œuvré pour l'intérêt général. Christian

Fromentin, alors vice-président en charge de l'assainissement, a fait preuve d'un engagement important auprès des services de sa délégation et son travail a été reconnu par l'ensemble des acteurs d'Orléans Métropole.

Repères : Le projet de restructuration des boulevards historiques orléanais (aussi appelés « Les Mails ») a

été l'objet de nombreuses controverses...

M-G : Nous avons toujours, pendant ces six dernières années, porté des propositions. Nous avons notamment réussi à rassembler une majorité de conseillers métropolitains pour mettre en échec la requalification des Mails, qui comprend aussi le projet de réaménagement du centre commercial place d'Arc et la transformation de la place Albert 1^{er}. Ce fut un coup

d'arrêt, malheureusement temporaire, à un projet qui pour nous n'est toujours pas une urgence. Nous continuons sur ce sujet à apporter un vent de contestation qui fait écho et à ce que les Saranais nous ont exprimé lors des réunions de quartier.

Repères : Autre réussite : Saran est à l'origine de la mise en place d'une tarification sociale pour les transports en commun, votée par l'assemblée intercommunale.

M-G : Nous sommes les premiers à être intervenus sur la gratuité des transports publics. Notre proposition a fait bouger Orléans Métropole. Nous nous sommes aussi engagés sur d'autres terrains et avons obtenu plusieurs succès. Comme celui de la production d'une nouvelle énergie de chauffage à partir du recyclage de la vapeur de l'UTOM. Cette question est revenue sur le devant de la scène en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie.



Repères : Une des attentes fortes de Saranais concerne l'amélioration de l'état de certaines routes.

M-G : Le président de la métropole, Serge Grouard, dans ses déclarations d'intention a fait de l'espace public et de la voirie une des priorités des six prochaines années. Nos attentes concernent la requalification de plusieurs axes routiers : les rues Passe-De-



bout et Anatole Fauchoux, l'ancienne route de Chartres... Par ailleurs nous réclamons toujours le passage de la RD2020 (avenue Michel Guérin) en boulevard urbain. En vue, notamment, de la création d'un futur transport en site propre. C'est une demande cohérente et efficace.

Repères : Quelles sont vos attentes concernant les bus de la TAO ?

M-G : Nous voulons plus de bus et une meilleure amplitude des horaires, notamment pour la desserte des lieux de loisirs et les cinémas. Il y a beaucoup d'enjeux sur le réseau actuel des transports publics. Alors que l'enveloppe qui lui est consacrée a subi sur le dernier budget annuel une coupe de 8 millions d'euros (4 M€ sur le fonctionnement et autant sur l'investissement).

Repères : L'aménagement du territoire saranais est dorénavant soumis au PLUM (Plan local d'urbanisme métropolitain).

M-G : Depuis 2017, nous connaissons une perte de souveraineté, qui ne nous permet plus de façonner le développement de la commune comme nous l'entendons. Aujourd'hui, avec Orléans Métropole il faut s'accorder sur des règles communes. Parfois il faut se battre, car nous n'avons pas les mêmes visions, ni les mêmes enjeux et priorités.

Repères : La Ville s'est pleinement engagée depuis de nombreuses années vers la transition écologique.

M-G : Nous privilégions la végétalisation et la désimperméabilisation des sols. Un exemple : l'opération que nous avons menée cet été à l'intersection des rues des Sablonnières et

Jacques Prévert, où nous avons retiré le goudron pour le remplacer par de la pelouse et des arbres. Les périodes de fortes chaleurs et de canicules que nous avons traversées nous appellent à aller plus loin. Orléans Métropole doit aider les communes dans ce sens.

Repères : Quid des mobilités douces ?

M-G : Nous travaillons, en relation avec le groupe vélo et le pôle Nord de la Métropole notamment, à la création d'une liaison cyclable entre le Bourg et le centre-ville d'Orléans. Nous avons également bien avancé sur la piste cyclable entre le Bourg saranais et celui d'Ingré.



Repères : La Métropole a rétropédalé sur la délégation du Sport de haut niveau qui avait quitté la Ville en 2018. Quelles conclusions en tirer ?

M-G : Ce retour vers les communes en 2024 est un aveu d'échec de la Métropole qui est allée trop vite, dans une logique de prestige et de rayonnement. On a fait les choses à l'envers. Sans projet, sans ambition, sans moyens financiers ni humains. Uniquement avec quatre clubs, sans aucun sport individuel. La seule conséquence concrète de ce transfert a été la disparition des Panthères, les handballeuses de Fleury-les-Aubrais. Nous avons depuis signé une convention avec les Septors. C'est une bonne chose pour les Saranais de retrouver ce lien avec leur club.





Quatre questions à Christian Fromentin, 1^{er} Adjoint municipal et Vice-président d'Orléans Métropole, en charge de l'entretien de la voirie, de la propreté et de la lutte contre les dépôts sauvages.

Repères : Quel bilan faites-vous du transfert massif de compétences municipales vers l'agglomération, effectué en 2017 ?

Christian Fromentin : Aujourd'hui, le transfert et le regroupement des compétences n'ont pas fait la preuve de leur pleine efficacité. L'idée initiale du regroupement en 2017 était de dégager des marges de manœuvre financières afin d'aller plus loin dans l'exercice des compétences. On s'aperçoit que, s'il y a eu, en effet, des gains financiers, ils ont été utilisés à tout autre chose : financement du CO'Met, du campus Madeleine, études pour la requalification des Mails... Dans leur globalité, les communes, hors de la ville-centre, n'ont pas bénéficié des bonus financiers générés par le regroupement des communes.

Repères : Quel est votre ressenti sur un plan général ?

C-F : Tout n'est pas négatif. Il y a eu des avancées conséquentes dans la gestion des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement. Alors que la DSP (Délégation de service public) était dans les tuyaux, les élus métropolitains saranais se sont fortement impliqués dans la mise en place d'une régie dans ces deux domaines. Nous avons réussi, avec la mobilisation des associations, des collectifs, des citoyens et des élus d'autres communes, à proposer une alternative. Aujourd'hui 50 % des communes ont choisi une gestion de l'eau et de l'assainissement en régie publique.

Repères : En tant que vice-président chargé de l'assainissement lors du mandat précédent, vous aviez la gestion d'un important équipement à venir sur la Chapelle-Saint-Mesmin à horizon 2029. Qu'en est-il ?

C-F : La création d'un grand bassin de stockage à la station d'épuration de la Chapelle-Saint-Mesmin est destinée à limiter les rejets polluants en Loire. Il s'agit d'un plan ambitieux et vertueux de traitement des déchets afin de ne pas nuire à l'écosystème local. Nous espérons que les structures prévues verront le jour.

Repères : Lors de sa prise de fonction, Serge Grouard a souhaité mettre en place un pilotage plus collégial. Avec notamment la délocalisation de la conférence des maires dans chacune des communes.

C-F : Nous ne pouvons que nous réjouir de cette orientation. De vouloir impulser une politique de proximité, notamment en matière de gestion des déchets et d'entretien des espaces publics. Nous sommes tous très satisfaits que le président ait déclaré son intention de vouloir faire d'Orléans Métropole une instance où les communes seront au centre des préoccupations et de la gouvernance. Nous serons très vigilants à faire respecter les promesses d'un jour.





Composition et missions d'Orléans Métropole

Le Conseil métropolitain est installé tous les six ans, à la suite des résultats des élections municipales. Il est constitué de 89 élus issus des 22 communes. Ceux-ci participent aux votes du budget et décident des travaux et des orientations. Cinq élus saranais siègent au sein du conseil d'Orléans Métropole pour y représenter notre commune, dont quatre au titre de la majorité municipale et un pour l'opposition. L'instance intercommunale est dotée d'un bureau composé de 33 membres : un président, 20 vice-présidents et 12 conseillers métropolitains délégués. **Christian Fromentin est 7^{ème} vice-président**, en charge de l'entretien de la voirie, de la propreté et de la lutte contre les dépôts sauvages.

Parmi **les nombreuses compétences gérées par Orléans Métropole** citons : l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, l'eau potable, la voirie, les transports en commun, le plan local d'urbanisme, l'aménagement de l'espace urbain, le développement et l'aménagement économique, la politique locale de l'habitat...

Les citoyens de plus en plus éloignés des centres de décision

Les intercommunalités étaient à l'origine des groupements basés sur le volontariat et la coopération, autour de projets communs partagés. Elles sont devenues au fil des ans des outils d'intégration forcée des communes. Des superstructures où les habitants ne peuvent intervenir, participer, donner leur avis. Être acteur de leur territoire, en somme. En les éloignant des centres de décision, on a provoqué la dilution du lien entre les décideurs politiques et les citoyens. Synonyme d'appauvrissement du débat public.

Petite histoire de l'intercommunalité

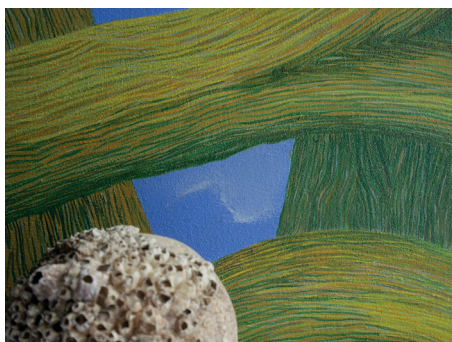
Saran fait partie des **12 communes qui en 1964 ont créé le SIVOM**. Une coopération librement choisie. Ce Syndicat intercommunal à vocations multiples s'occupait du traitement des ordures ménagères, de l'assainissement et des transports urbains. En 1999, place à la Communauté de communes de l'agglomération orléanaise (CCAO) qui, en s'ouvrant aux districts de l'Est orléanais, compte 20 communes, puis 22 en 2001. Elle est transformée en Communauté d'agglomération en 2002. Celle-ci devient Communauté urbaine en 2017, avec un important transfert de compétences municipales, comme autant d'éléments de dévitalisation des communes. Dans ce cadre, la municipalité saranaise lançait une consultation publique où **78 % des citoyens votaient contre**. En mai 2017, était adopté le statut d'Orléans Métropole.





Septembre 2026

Attention ! Les événements sont susceptibles d'être annulés ou déplacés selon les conditions météorologiques.



**Du vendredi 4 au dimanche 27
septembre**

EXPOSITION

« Un regard sur le vivant » de Dominique De Joux, céramiste plasticienne et Lélia. L., artiste plasticienne

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE

Vendredi 4 septembre HANDBALL STARLIGUE

Les Septors reçoivent Toulouse
> PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
> À 20H

Samedi 5 septembre FORMATION PSC

Proposée par les Secouristes de la Croix Blanche
> INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84 OU
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



HANDBALL N1(M)

le Saran Loiret Handball reçoit Hazebrouck
> HALLE JACQUES MAZZUCA
> À 20H

Samedi 5 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

> PLACE DE LA LIBERTÉ, GYMNASÉ
JEAN-MOULIN, PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> DE 10H À 16H30

Mardi 8 septembre

ENQUÊTE PUBLIQUE

Permanence portant sur le projet de modification du PLUm
> MAIRIE
> DE 13H30 À 16H30

Mercredi 9 septembre

FAITES VOS JEUX !

Les jeux de société s'invitent à la médiathèque
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> ENTRÉE LIBRE

Vendredi 11 septembre

CAFÉ NUMÉRIQUE :

démailnage, choisir une boîte mail européenne fiable
> MÉDIATHÈQUE
> À 17H30
> ADULTES



Samedi 12 septembre

JEUX VIDÉO EN LIBERTÉ

> MÉDIATHÈQUE
> DE 15H À 16H30
> DÈS 8 ANS



Dimanche 13 septembre

VIDÉO GRENIER du Comité des fêtes

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> LA JOURNÉE

Mardi 15 septembre

OUVERTURE DE LA SAISON DU THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE (voir page 11)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Mercredi 16 septembre

HEURE DU JEU VIDÉO : Unrilled 2

> MÉDIATHÈQUE
> À 15H ET À 16H30
> DÈS 8 ANS
> GRATUIT, INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Vendredi 18 septembre

CONSEIL MUNICIPAL

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H

Vendredi 18 septembre

SÉANCES D'ART FLORAL

Proposées par Petite fleur saranaise
> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H

HANDBALL STARLIGUE

Les Septors reçoivent Nîmes
> PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
> À 20H

Samedi 19 septembre

FORMATION PSC

Proposée par les Secouristes de la Croix Blanche
> INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84 OU
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



CURIEUX DE NATURE

Expositions, balades, ateliers et visites autour de la Nature (voir page 18)
> DE 8H30 À 19H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 55 OU
WWW.SARAN.FR

BRIC À BRAC organisé par le Comité local du Secours populaire

> 124 RUE DES BERGERONNETTES
> DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 16H
> VENTE DE VÊTEMENTS ADULTES ET ENFANTS, LINGE DE MAISON ET LIVRES.

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS - 3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

BASKET N2 (F)

Usm Saran reçoit Templeneuve
> GYMNASÉ GUY VERGRACHT
> À 20H



Mardi 22 septembre

PAPOTE DU MARDI

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 18H
- > ADULTES



Mercredi 23 septembre

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H30
- > DÈS 4 ANS
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

JOURNÉE DE LA PAIX

- Stands, ateliers...
- > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- > À PARTIR DE 14H

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE

- « La bombe et nous », suivie d'un échange avec le réalisateur
- > CINÉMA PATHÉ SARAN
- > À 19H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

Samedi 26 septembre

ATELIER D'ÉCRITURE

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



SOIRÉE DE CLÔTURE DE LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

- Animation dansante, structures gonflables
- > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- > À PARTIR DE 16H

FEU D'ARTIFICE

- > À 20H30

Samedi 26 septembre

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H
- > DÈS 4 ANS
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

HANDBALL N1(M)

- le Saran Loiret Handball reçoit Folschviller
- > HALLE JACQUES MAZZUCÀ
- > À 20H

Dimanche 27 septembre

TOURNOI DE BADMINTON

- Trophée départemental jeunes (ouvert aux jeunes de NC à D7)
- > GYMNASSE JEAN-MOULIN
- > DE 9H À 17H30
- > RENSEIGNEMENT SARANBAD@OUTLOOK.FR



Mercredi 30 septembre

FÊTE DE LA SCIENCE

- « Des maths en somme ! », exposition scientifique interactive
- > SALLE DES FÊTES
- > DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H30
- > ENTRÉE LIBRE, RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 19

PUZZLE PARTY

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 10H À 17H30
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

JOUONS ENSEMBLE

- Jeux de société, Kapla®, Molkky®...
- > LAC DE LA MÉDECINERIE
- > DE 14H À 18H (GOÛTER OFFERT AUX PARTICIPANTS À 16H30)
- > GRATUIT, À PARTIR DE 3 ANS

Vendredi 2 octobre

HANDBALL STARLIGUE

- Les Septors reçoivent PSG
- > CO'MET D'ORLÉANS
- > À 20H

Samedi 3 octobre

FORMATION PSC

- Proposée par les Secouristes de la Croix Blanche
- > INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES
- > DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
- > RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84 OU CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



FÊTE DE LA SCIENCE

- « Des maths en somme ! », exposition scientifique interactive
- > SALLE DES FÊTES
- > DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H30
- > ENTRÉE LIBRE, RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 19

LES Z'ATELIERS DE LA BOUTUROTHÈQUE

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H
- > ADULTES
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

BASKET N2 (F)

- Usm Saran reçoit Chartres
- > GYMNASSE GUY VERGRACHT
- > À 20H



Dimanche 4 octobre

CYCLOSPECTACLE

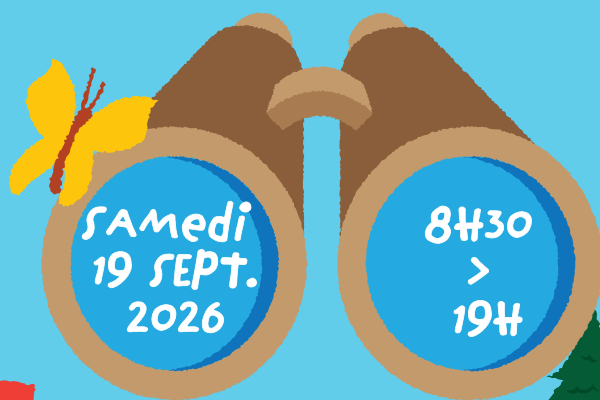
- Un voyage imaginaire à deux roues ! Venir avec son vélo
- > DÉPARTS ENTRE L'ÉGLISE ET LA SALLE DES FÊTES
- > À 14H30, 15H, 15H30 ET 16H
- > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR OU 02 38 80 34 19 POUR LA RÉSERVATION DE VÉLO SI VOUS N'EN AVEZ PAS.

LE CLUB DES JEUNES D'ANTAN

- organise un repas le samedi 24 octobre.
- Tarif Adhérent : 43 € / non adhérent : 53 €
- INSCRIPTION AVANT le 15 octobre
- jeanpierre.gennetay@gmail.com

CURIEUX DE NATURE

OBSERVER, ÉCOUTER, S'ÉMERVEILLER



Samedi 19 septembre, les Saranais ont rendez-vous avec la biodiversité. Au programme, des animations, des découvertes, et la sensibilisation à la richesse de notre patrimoine environnemental sur le thème de l'agriculture urbaine.

Écouter, observer et s'émerveiller. Telle est l'invitation faite aux Saranais, à l'occasion de cette journée initiée par la direction de l'Aménagement et les services de la Ville, en lien avec les associations, dont Nature Saran et le Groupe d'Histoire Locale.

L'agriculture urbaine constitue le fil conducteur de cette journée, avec la mise en avant et soutien de la Ville à l'agriculture locale, la mise en exergue du projet municipal de régie agricole, baptisé « De la fourche à la fourchette », et aussi le soutien aux initiatives des associations locales en faveur de la biodiversité. Ce rendez-vous, riche en animations, s'organise autour de 3 pôles : **La Maison du Clos Vert** (chemin des Marmitaines) point central de cette journée, **le Clos Salmon** (allée du Rayon d'or) et **le terrain de la régie agricole municipale** (rue du Grand clos). « Saran est un territoire rural très ancien » rappelle Romain Suzzarini, adjoint à l'Environnement et au cadre de vie. « Les agriculteurs qui travaillent sur le terrain et la Ville, par sa régie agricole, vouée à produire une alimentation de proximité, perpétuent notamment cet héritage. Cette journée est l'occasion pour les Saranais de découvrir ces diverses activités ».

• **Arnaud Guilhem**

EXTRAITS DU PROGRAMME

MAIRIE DE SARAN
Espace Hugues-Sellini

Du 7 au 30 septembre 2026
EXPOSITION

« Paysages nourriciers du Loiret »
par le CAUE du Loiret, en partenariat
avec le Département du Loiret et la
chambre d'Agriculture du Loiret

DOMAINE DU CLOS VERT
Chemin des Marmitaines

De 8h30 à 10h30
BALADE NATURALISTE
par l'association Nature Saran

RÉGIE AGRICOLE
Rue du Grand clos

De 10h à 12h
TRAVAIL AGRICOLE avec traction
animale par l'Eurl Trait Service 45 et
Thomas Pellerin

PLANTATION PARTICIPATIVE
par le service Espaces verts de la Ville
BALADE EN CALÈCHE pour aller
jusqu'à la Maison du Clos vert par
l'Eurl Trait Service 45 et Thomas Pellerin

CLOS SALMON
Allée du Rayon d'or

De 14h à 16h30
VENDANGES AU CLOS SALMON
par le Groupe d'Histoire locale (GHL)

MAISON DU CLOS VERT

De 10h à 19h

FERME PÉDAGOGIQUE
BALADE À PONEYS ET
STUDIO PHOTO

par la Ferme équestre
de Lucie & Sébastien

ÉCHANGES DE BOUTURES
par l'association Jardins 2000

RÉALISATION DE BOUTURES ET
TAILLE DU VERGER
par le service Espaces verts de la Ville

AGRICULTEUR ET
AGRICULTURE À SARAN
Présentation par Thibaud Huet et son
fils des différentes cultures et du fonc-
tionnement d'une exploitation agricole

LA VIE D'UNE RUCHE
par l'association Nature Saran

CONFÉRENCE
Découverte des suivis naturalistes
amphibiens et reptiles du Domaine du
Clos Vert.
par l'association Nature Saran

EXPOSITION PHOTOS
« Les beautés du Domaine du Clos Vert »
par l'association Nature Saran

Le programme complet sera distribué
dans les écoles de Saran et est égale-
ment accessible sur www.saran.fr et
sur nos réseaux.



LE CHANTIER À NOUVEAU SUR LES RAILS



Après 2 ans de quasi abandon et d'incertitude, les travaux ont repris sur l'ancienne friche Quelle. Lancé en mai 2022, ce projet immobilier privé prévoit la construction étalée de logements, d'une résidence seniors, d'un hôtel, de bureaux et de commerces. La livraison d'une première tranche de programme est prévue au cours du premier semestre 2027.



Stoppé net en mai 2024, le chantier des Ateliers Quelle a **repris progressivement depuis janvier 2026**.

Les difficultés financières du groupe Réalités, à l'initiative du projet de réhabilitation de cette friche, ont eu raison des travaux. Le promoteur, propriétaire des terrains, a été placé en redressement judiciaire en février 2025. Dans la foulée, la procédure de garantie financière d'achèvement (GFA) a été enclenchée. Deux mandataires ad hoc ont été désignés par le tribunal : Ducatel et ICF Novedis, ceux-ci bénéficiant de l'appui de quatre garants. Tous deux se sont vu attribuer la responsabilité de réalisation de lots de constructions distincts. **L'ensemble de ces lots représentant la quasi totalité du projet immobilier initial.** Une phase d'audit de plusieurs mois s'en est suivie pour les deux mandataires, afin de dresser un état des lieux global du chantier et de relancer des appels d'offre puis les travaux.

Au delà de ces deux années d'incertitude et de péripéties judiciaires, « **la bonne nouvelle pour les acquéreurs, c'est que le projet des Ateliers Quelle reprend** » indique Amandine Serreau, directrice du service Aménagement de la Ville. Autre point positif, le site, qui a toujours été sous gardiennage, n'a pas souffert de dommages ni de dégâts, et son apparence globale a été respectée. Enfin, **l'attribution des nouveaux marchés** a bénéficié

aux entreprises locales déjà impliquées dans les travaux. Une note favorable pour le tissu économique local.

Des incertitudes demeurent

À moyen terme, **370 logements devraient être livrés**. Parmi ceux-ci, très majoritairement, de l'habitat privatif, la résidence seniors (109 logements) et des logements sociaux (43). **La réalisation du parking silo dans le « paquebot Quelle » devrait également reprendre.** Des interrogations demeurent toutefois. Elles concernent en premier la résidence seniors, avec l'absence de garantie quant au gestionnaire de celle-ci. Elles portent aussi sur les logements à réaliser par la SNC Les Ateliers Quelle, filiale du groupe Réalités actuellement placée en redressement judiciaire. Pour l'heure, ceux-ci n'ont pas été commercialisés et leur construction reste en suspens.

Malgré ces incertitudes, la reprise du chantier des Ateliers Quelle est de bon augure. « Personne ne peut se contenter de laisser un projet immobilier, même privé comme celui-ci, à l'état de friche » résume Sébastien Prévot, directeur du cabinet du maire, qui souligne par ailleurs. « **La Ville soutient les acquéreurs depuis le début** ». Un soutien de Saran « qui a été et reste important et précieux pour nous, car nous nous sommes retrouvés seuls

face au silence du promoteur » souligne Patrick Lacheré, porte-parole du Collectif des Propriétaires des Ateliers Quelle qui rassemble **actuellement 80 membres**. « Nous avons eu une visio-conférence avec Ducatel fin juin. Ce mandataire nous a donné des dates par trimestre. Il communique et répond à nos questions. Désormais, **nous sommes confiants et nous avons enfin des perspectives**. Le planning initial de livraison a pris au moins trois ans de retard, ce qui a occasionné des difficultés diverses pour chacun des acquéreurs. La puissance de l'entraide au sein de notre collectif n'a pas été négligeable ». Un collectif dans l'attente d'une autre échéance importante. C'est en effet le 18 septembre prochain que le tribunal tranchera quant au sort de la SNC Les Ateliers Quelle. Si celle-ci n'est pas liquidée, les acquéreurs pourront initier une procédure afin d'obtenir des dommages et intérêts, en réparation des différents préjudices qu'ils ont subi depuis 2024.

• **Arnaud Guilhem**



Espace public



VENDREDI 26 JUIN 2026

- Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget principal de la ville de Saran et des budgets annexes :

Ce « compte de résultat » de l'année passée présente un taux d'épargne brute et un niveau d'endettement satisfaisants permettant d'appréhender les enjeux du mandat municipal.

- Dotation Solidarité Urbaine - Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises en 2025 :

Cette dotation de 323 922 € a permis de financer une partie des opérations de développement social urbain (travaux à la Base de la Caillerette et à la piscine, médiateur à la piscine, école de musique et de danse ...).

- Garantie d'Emprunt - France Loire - Acquisition en VEFA de 16 logements situés ZAC des portes du Loiret – Saran :

Le conseil municipal soutien à nouveau la création de logements sur la commune.

- Nouvelles modalités de mise à disposition des locaux rue de la Fontaine au Département du Loiret :

Le bail permettant d'accueillir les travailleurs sociaux du Département du Loiret est prolongé.

- Création de postes :

Il s'agit d'un recrutement d'un enseignant de l'école de musique, et des avancements de grades et promotions sociales internes dans le cadre de l'évolution de la carrière d'agents en poste.

- Création d'un emploi de responsable du service d'aide à domicile à temps complet - article L.332-8 2° du code général de la fonction publique :

Un CDD est proposé en l'absence de recrutement d'un agent titulaire sur ce poste.

- Contrat d'apprentissage - pôle enfance-périscolaire :

Le service pourra accueillir un étudiant des métiers de l'animation préparant

un CPJEP.

- Désherbage des collections de la Médiathèque :

La médiathèque actualise son fonds documentaire, ce qui nécessite ponctuellement de retirer des documents de ses collections. L'association relais parents-enfants en milieu carcéral est proposée pour vendre les livres et en récolter les fonds.

- Soutien au club Saran FC – Avance à la convention d'avance remboursable :

Pour finaliser le dossier passant devant la DNCG, un échelonnement du remboursement sur 6 exercices au lieu de 2 est adopté sous conditions.

- Saran ville ambassadrice du don d'organes - Charte avec le collectif Greffes + :

Dans le cadre de sa politique de prévention santé, la ville s'engage à relayer et promouvoir le don d'organes.

- Subvention exceptionnelle EHPAD Le Bois Fleuri - séjour résidents à Gouville-sur-Mer :

Comme chaque année, la commune participe au séjour de résidents.

- Politique de soutien du handicap - Aide pour un séjour des aidants - Aide pour un départ en vacances :

Deux familles sont aidées pour leur séjour de répit.

- Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - Actualisation des tarifs applicables en 2027 :

Revalorisation annuelle en fonction du taux de variation autorisé. Les petites enseignes inférieures à 12 m² restent exonérées. La mise en place de la TLPE a permis d'améliorer l'espace public.

JEUDI 16 JUILLET 2026

- Adoption du budget supplémentaire 2026 - Budget principal de la Ville de Saran et budgets annexes :

La décision modificative n°1 de crédits était nécessaire (ajustements en cours d'année de recettes et de dépenses,

régularisation suite à la loi de finances votée après le budget ...), elle prend la forme d'un « budget supplémentaire » en raison de l'intégration du résultat 2025 définitif.

- Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la métropole d'Orléans :

Sylvie Dubois et Alexis Boche sont titulaires, Guglielmina Toro et Christian Fromentin sont suppléants.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours populaire français pour l'opération de solidarité internationale « 1000 panneaux solaires pour Cuba » :

L'embargo économique récemment renforcé par les Etats-Unis occasionne une crise énergétique qui a des conséquences humanitaires. La municipalité exprime ici sa solidarité.

- Approbation du règlement unique d'accès aux prestations :

Les nouvelles modalités d'inscription et de prestation pour Sport Été Animation ont été intégrées.

- Cession de la parcelle AO n°114 à la société ORVAL 3 :

Il s'agit d'une petite parcelle enclavée au sein d'une propriété de l'acheteuse à proximité des voies ferrées.

- Autorisation de dépôt d'une demande de déclaration préalable à clôture - Projet éco-pâturage :

Au sein de la Zone Agricole Protégée, mais compliquée à exploiter car enclavée, cette parcelle, une fois clôturée, sera occupée par un éco-pâturage de moutons.

- Acquisition des parcelles cadastrées BT n°317 et ZD n°81, propriétés de M. Bernard Logodin :

La ville poursuit ici sa politique de sanctuarisation du foncier de la ZAP.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr



Privilégier les valeurs humaines

Directrice de la Maison des Loisirs de la Culture, Laetitia Bertrand incarne cette association qui promeut les activités culturelles pour tous. À la fois interlocutrice publique et travailleuse de l'ombre, elle est connue et appréciée par de nombreux Saranais, notamment pour son ouverture aux autres et son goût de l'échange.

L'heure de la rentrée a sonné pour Laetitia Bertrand qui met actuellement les bouchées doubles en perspective de deux échéances importantes : le Forum des associations, le samedi 5 septembre, et la reprise des activités de son association, le 14 septembre. La directrice de la MLC vit en phase avec son environnement « c'est un véritable plaisir d'évoluer au sein d'une équipe engagée, bienveillante et profondément humaine, où il fait bon travailler », confie cette maman originaire de Nanterre et titulaire d'un DEA de sociologie.

De Nanterre à Saran, « j'ai eu un parcours atypique. Mon mari, qui est géologue, a trouvé un emploi au BRGM à Orléans. J'ai donc cherché du travail dans le département et j'ai débuté en 2004 en tant que coordinatrice de la MLC. J'ai découvert Saran, les valeurs de la Ville, et la MLC. Ça m'a plu ». Auparavant, en région parisienne, Laetitia Bertrand a travaillé dans le domaine du social et de l'animation. Notamment auprès des sans-abris dans les couloirs du métro, auprès des gens du voyage, dans une maison de retraite de sans-domicile fixe, sans oublier l'aide à l'apprentissage de la langue française

auprès des sans-papiers. Autant d'expériences « enrichissantes » pour cette sociologue tout particulièrement sensible aux valeurs humaines. Respect, dialogue, importance de connaître les personnes, refus de l'injustice, de l'intolérance, de l'homophobie, du racisme... « Je suis très attachée à ces valeurs et j'essaie au quotidien de les insuffler comme je peux dans mon environnement familial. »

Mettre de l'humain dans ce monde anxieux

17 activités, 40 cours hebdomadaires, 6 activités mensuelles, 40 stages ponctuels, des ateliers parents-enfants, 19 professeurs... En tant que directrice de la MLC, association née en 1973 et actuellement présidée par Nicole Blas, Laetitia Bertrand a fort à faire au quotidien. « Je m'y sens bien et je suis bien épaulée par le conseil d'administration. Et puis j'ai un côté maternant. Nous comptons cette année près de 500 adhérents, dont bon nombre sont fidèles. 64 % d'entre eux sont Saranais. La majorité sont des retraités et des plus de 60 ans. Nous comptons aussi des enfants, même si les ados sont les plus difficiles

à intéresser. On propose également des cours le soir pour les salariés. Les multiples activités créatives et de loisirs proposées « apportent du lien social avant tout aux adhérents, avant même l'activité. Des groupes se créent et certains adhérents font tout pour rester ensemble ». Et la directrice de glisser : « C'est l'un des paradoxes de notre époque : on n'a jamais eu autant de moyens de communication et on n'a jamais eu autant besoin de lien social dans ce monde très anxieux. Il s'agit donc de mettre de l'humain. J'essaie toujours d'être conciliante et d'être dans le dialogue. Je donne ma confiance, mais une seule fois ».

Depuis trois ans, la MLC s'est installée dans les annexes du château de l'Étang. « Ce déménagement nous a permis d'accueillir de nouveaux membres et aussi de créer un lien avec la Galerie du château et la Médiathèque, dont nous sommes désormais proches », se félicite Laetitia. Un pôle culturel informel en quelque sorte. Initiative lancée cette année par la MLC, l'éveil musical corporel et danse des enfants de 3 à 5 ans. « Une sorte de passerelle avec l'EMMD qui accueille les enfants à partir de 6 ans, et avec qui nous souhaiterions travailler », indique la directrice. Et à l'ère d'une certaine déshumanisation liée aux technologies numériques, « il s'agit de rester positifs, et de privilégier plus que jamais l'humain ».

• Arnaud Guilhem

GROUPE MAJORITAIRE

Belle rentrée aux élèves Saranais ! Comme annoncé, des travaux de végétalisation ont été réalisés cet été au sein de l'école élémentaire du Bourg avec notamment la création d'un amphithéâtre de verdure. De même, un nouveau jeu équipe désormais la cour de l'école maternelle des Sablonnières. Cette année encore, nous entendons continuer à œuvrer dans toutes les écoles de la commune, à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants, en concertation avec les enseignant-es et les représentant-es des parents d'élèves.

Présidentielles 2027 : au printemps prochain, n'oublions pas cet été de feu(x) ! Alors que nous écrivons ces lignes, canicules et sécheresse se poursuivent et notre pays déplore, depuis juin, le décès en mission de plusieurs pompiers ainsi que la destruction par le feu de centaines d'habitations et de dizaines de milliers d'hectares de forêt. Si les causes du réchauffement climatique sont mondiales, en France, 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine et le manque de moyens pour lutter contre les feux de forêt résulte totalement de décisions politiques. Ainsi, ce sont bien les politiques d'austérité menées depuis de nombreuses années qui expliquent le manque de Canadair ou l'effondrement du nombre d'agent-es de l'ONF : entre 1986 et 2022, le nombre de personnels de l'Office National des Forêts est passé de 16 000 à 8 000 ! De même, le fonds vert, créé en 2024 par l'Etat pour aider les collectivités locales à investir dans la transition écologique, était alors doté de 2,5 milliards d'euros de crédits contre moins de 900 millions en 2026. Alors que des élections présidentielles et sans doute législatives auront lieu en 2027, les questions environnementales et climatiques sont devenues existentielles. Il est impératif de débattre de l'adaptation au réchauffement climatique, de la réduction des gaz à effet de serre ainsi que de l'incontournable réforme fiscale pour financer ces politiques comme le développement des services publics. Le débat démocratique sera-t-il encore confisqué au profit des questions de sécurité et d'immigration ? L'odeur pestilentielle des idées de haine et d'exclusion va-t-elle réussir à couvrir celle des incendies sentie cet été jusqu'à Saran ?

Les élus et élus de la majorité municipale : Kamel ABDELMALEK, Claire AGUDO, Patricia BIYIHA-BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Aziza CHAÏR, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Amine EL AMRI, Aurélien FOUCRET, Christian FROMENTIN, Matthieu FUSCIEN, Mathieu GALLOIS, Catherine HAMON, Thomas KASPRZAK, Christelle MANDON, François MAMET, Hélène MINGASSON, Avelina RALUY-SAVOY, Olivier RENOU, Sophie ROCHELLE, Eliette ROQUAIN, Romain SUZZARINI, Guglielmina TORO et Rachel TRIOREAU. Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr

GROUPES MINORITAIRES

Des subventions pour l'étranger, des efforts pour les Saranais.

Une fois de plus, la majorité municipale communiste a choisi d'accorder une nouvelle subvention à l'étranger, cette fois-ci pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques à Cuba.

Cette décision s'ajoute aux nombreuses aides déjà versées hors de nos frontières.

Nous contestons ce choix, d'autant que Cuba demeure un régime à parti unique où les libertés fondamentales sont limitées. Alors que de plus en plus de Saranais peinent à payer leurs factures, subissent la hausse du coût de l'énergie ou rencontrent des difficultés financières, la priorité doit être donnée à notre commune, à nos associations et à la solidarité de proximité. Notre position est simple : l'argent des Saranais doit d'abord servir les Saranais.

Les élus de l'opposition « Rassemblés pour Saran »

Philippe PIERRE, Ludovic MARCHETTI, Audrey HAVEZ et Jérôme CROIX.

Retrouvez-nous sur notre page : <https://www.facebook.com/RassemblePourSaran/>

Posez-nous vos questions : philippepierre.saran45@gmail.com

Le budget communal n'est pas un simple document administratif :

il traduit les choix faits pour notre ville et concerne directement chaque habitant. Chaque euro dépensé provient de l'argent public, il est donc essentiel de savoir comment il est utilisé. Lors du vote du compte 2025, un excédent d'environ 5 millions d'euros a été annoncé. Cette somme soulève des questions légitimes : d'où provient-elle et à quels projets sera-t-elle consacrée ? Nous avons demandé des explications sur l'utilisation de cet excédent. Dès que nous disposerons d'une réponse claire, nous reviendrons vers vous afin de vous informer en toute transparence.

Dans l'attente, notre groupe n'a pas voté l'approbation du compte financier unique 2025, ni la décision de modification du budget principal 2026.

Pour le groupe Un autre futur pour Saran

Jean-Louis TORRECILLA, Asma SIHEL, Baptiste BEYSSAC, Véronique GENDRON

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et contactez-nous à l'adresse : futursaran2026@gmail.com

Le nouveau quartier de l'ancien aérodrome

Après 40 ans de déshérence, une nouvelle étape a commencé pour le site de l'ancien aérodrome de Saran. En 2009, le Conseil départemental, propriétaire de l'essentiel du foncier, a créé la ZAC « Les Portes du Loiret ». Ce projet qui conjugue activité économique et habitat est encore en cours. Il doit être finalisé à horizon 2030-31.

En 2009, la priorité du moment pour le Département était de trouver 10 hectares, afin d'accueillir le regroupement de cliniques privées de l'agglomération. **Ce regroupement, obtenu de longue lutte par l'ancien maire de Saran, le regretté Michel Guérin, donnera naissance au Pôle santé Oréliance, inauguré en août 2013.** Sa réalisation va lancer la requalification globale de l'ancienne friche.

Dès 2008, la Ville de Saran a installé le CTM (Centre Technique Municipal), en bordure de la nouvelle ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), aux abords de la rue Passe-Debout. La reconversion d'anciens bâtiments d'aviation a permis de regrouper en un seul lieu l'ensemble des services techniques municipaux.

Le réaménagement de la friche de l'ancien aérodrome, cœur géographique de Saran, fut et demeure **un enjeu majeur pour notre commune.** Cette « dent creuse » se devait d'être **désenclavée et irriguée par de nouveaux axes**, afin de reconnecter entre eux différents secteurs de Saran. À commencer par le sud de la

commune et le centre-Bourg. Ainsi, le premier coup de pioche sur la ZAC sera donné en 2012. Il concernera la création d'un boulevard urbain central et majeur : L'Avenue Jacqueline-Auriol. Un pont réalisé rue Ambroise-Crozat et un échangeur routier avec la bretelle d'autoroute le compléteront fin 2017.

Un quartier sort de terre à Saran

Lors de la requalification du site, le Département s'est fixé pour objectif **la création d'un nouveau quartier qui allie activité économique et habitat.** Les premiers terrains ont été commercialisés en 2019. Côté entreprises, la première à s'y installer fut Clear Channel en août 2019 (ce bâtiment accueille à présent Culligan France). Elle fut suivie par Cigusto, la Clinique de l'œil, la Clinique vétérinaire du Lapin blanc et le siège régional de GRDF en 2022. 2024 verra notamment l'installation du groupe Vinci (bâtiment « Le Morane »), de l'hôtel B&B, du centre d'innovation de Sandvik Cormorant, et des pompes funèbres Caton. Sans oublier l'imposant immeuble « Icare », sur-

monté de son aile volante, véritable signature architecturale des « Portes du Loiret ». Côté habitat, **plusieurs centaines de logements** (collectifs et individuels) ont été annoncés. Les premiers habitants ont emménagé début 2023. Différents programmes (logements locatifs, accession à la propriété, sociaux...) **sont encore en cours de construction.** Suite à l'inauguration du groupe scolaire des Parrières, en juillet 2025, la rue Robert-Moreau (ancien maire de Saran) a été ouverte. **Ce nouvel axe rallie le quartier des Chimoutons.** Par ailleurs, les élus saranais ont émis le souhait auprès du Département, qui dispose encore de terrains sur le secteur, **d'implanter dans l'avenir un nouveau collège.**

Si l'aérodrome de Saran n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, la dénomination des rues de ce nouveau quartier évoque toujours sa mémoire et le riche passé de ce site.

• **Arnaud Guilhem**

Sources : « D'un aérodrome à un pôle santé » - Groupe d'histoire Locale de Saran. Service Aménagement - Mairie de Saran

CARNET DE ROUTE

Nous saluons l'arrivée de

Éléna PÉRICHON DÉRANGER, le 30 avril
Valentin VASSEUR, le 16 juin
Elio MULGECI, le 24 juin
Owen PRIEUR TEIXEIRA, le 23 juin
Benjamin DA SILVA SANTOS, le 29 juin
Chérif-Moulaye EL AIDARA, le 26 juin

Nous regrettons le départ de

Maria-Luisa BIANCHIN, 63 ans
Jean-Louis ANDRAE, 70 ans

Monique LASSAUCE née SOYER, 75 ans
Jeannine DUBAS née MICHAULT, 90 ans
Charles RÉGNIER, 100 ans
Monique BIRRE née LEMÉTEYER, 76 ans
Danièle PLUCHON née BOUSQUET, 79 ans
Yves VIGOUROUX, 78 ans
Dominique LAOUACHERIA née DI RENZO, 56 ans
Harry BABAU, 71 ans
Yan-Lucas BATEKILA, 18 ans

Tahir ATAY, 60 ans
Nicole WAGUET née GHILONI, 92 ans
Giuseppe CARUSO, 94 ans
Odile PELLETIER née BIGOT, 90 ans
Huguette GODON née ROUET, 93 ans
Jeannine POINTELETTE née HASLIN, 94 ans
Lydie PEYRAT née BEUGNIET, 92 ans
Maryline HORNBERGER, 49 ans
Monique RACAUD née DUMONT, 87 ans
Solange LÉONI née PHILIPPE, 88 ans

Nous félicitons l'union de

Gilles BIMBENI & Irène NKAZI, le 6 juin
Xavier RICHY & Magalie QUESADA, le 27 juin
Philippe BEAUHAIRE & Sophie DURAND, le 13 juin

Frédéric OUTREVILLE & Nathalie TEYSSIER-ROYER, le 13 juin
Florian DENOVAL & Marilynn KOUTROKOIS, le 25 juillet
Guillaume VALLIER & Violayne GIRARDEAU, le 23 juillet
Thomas PROSPER-COJANDE & Mathilde BERTRAND, le 1^{er} août

10
ans

forum des associations

Samedi 5 septembre 2026

**NOUVEAUX
SARANAIS**

Château de l'Étang
10h > 12h

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

Place de la Liberté (Mairie)
10h > 16h30

Saran

(Ensemble, vivons notre ville !)



www.saran.fr